

[Accueil](#) > [Espace Pro](#) > [Actualités Pro](#) > Lancement d'un dispositif de cicatrisation assistée par laser pour la chirurgie

Lancement d'un dispositif de cicatrisation assistée par laser pour la chirurgie

[APM] La jeune société française Ekkyo a annoncé mercredi lors d'une conférence de presse le lancement en France d'un dispositif de cicatrisation assistée par laser, destiné à être utilisé par les chirurgiens lors de la fermeture des plaies et dont l'objectif est de "prévenir et réduire les cicatrices cutanées".

Ce dispositif, LASH (Laser Assisted Scar Healing) et dont le nom commercial est EkkyLite*, est issu de travaux réalisés au CHU de Lille. Il s'agit du premier dispositif de ce type, ont indiqué mercredi les chercheurs et les responsables de l'entreprise créée en 2006 pour développer ce produit.

Il s'agit d'un dispositif portable, d'environ 600 g, qui est utilisé juste après la refermeture de la plaie. L'application d'un laser infra-rouge, qui induit une chaleur d'environ 50°C au niveau du derme et de l'épiderme, stimule le processus de cicatrisation dans le but de réduire à long terme la visibilité de la cicatrice.

Il n'existe pas d'équivalent à ce système, les traitements actuels pout tenter d'améliorer les cicatrices étant la pressothérapie (pansements compressifs).

Évalué dans de premières études aux CHU de Lille et Marseille, le dispositif, qui vient d'obtenir son marquage CE, va être encore évalué dans plusieurs établissements (à Paris, Montpellier, Lausanne, Cardiff) et sa commercialisation va débuter. La société recrute deux commerciaux et "livrera les premiers appareils d'ici la fin de l'année", a indiqué le PDG d'Ekkyo Alain Cornil.

L'appareil coûte 12.000 euros HT et l'utilisation inclut deux consommables: un manchon de protection stérile et une bandelette de sécurité qui, placée à côté de la plaie traitée, enregistre la dose de laser délivrée, permettant de contrôler la délivrance du traitement.

Non remboursé par l'assurance maladie, le coût du traitement sera à la charge du patient, lorsqu'il est opéré dans le privé ou lors d'une opération non prise en charge (chirurgie esthétique) dans le public.

"Si on chauffe l'épiderme à 50°C quelques secondes, juste avant le seuil de brûlure, on stimule un processus de réparation et régénération tissulaire par la stimulation de protéines de choc thermique, qui a un effet anti-inflammatoire, et sur la production de collagène par les fibroblastes et la production de facteurs de croissance", dont la conséquence est une modification de la structure du tissu cicatriciel, plus ordonné, moins enflammé, avec une meilleure résistance mécanique, a indiqué Alain Cornil.

Alexandre Capon, chirurgien au CHU de Lille, a expliqué que la découverte avait été au départ fortuite. L'idée de départ était d'utiliser le laser pour suturer la peau, ce qui ne fonctionnait pas. Mais, par hasard, le chercheur s'est aperçu sur un rat traité qu'après le laser il y avait disparition totale de la cicatrice.

Après d'autres travaux chez l'animal, une première étude a été faite à Lille sur 15 patients, puis une seconde étude à Lille et Marseille sur 25 patients, qui avaient subi différents types d'opérations, principalement abdominales, ainsi que des interventions mammaires. Comme les cicatrices peuvent varier beaucoup d'un individu à l'autre, chaque patient était son propre contrôle: seule une partie de la plaie était traitée par le laser et l'évolution de la cicatrice des parties traitée et non traitée était comparée.

Dès 10 jours il y avait une réduction de la rougeur de la cicatrice sur la partie traitée. A plus long terme, la cicatrice était "plus plate, plus fine, plus blanche, plus souple". A un an, chez certains patients, la cicatrice avait "quasiment disparu". Chez les autres, elle était améliorée, et notamment il n'y avait plus de cicatrice hypertrophique.

Il n'y a pas eu d'effet secondaire. Par ailleurs, outre l'avantage sur l'aspect de la cicatrice, d'autres bénéfices pour les patients sont apparus: "moins de sensation de tension, moins de démangeaison", explique le chirurgien lillois.

Actuellement, ce traitement peut être appliqué aux patients présentant un phototype (couleur de la peau) 1 à 4. Pour les phototypes 5 et 6, les peaux foncées et noires, en raison d'une quantité importante de mélanine qui absorbe plus le rayonnement à la longueur d'onde utilisée, il y aurait un risque de brûlure et de dépigmentation.

Mais, selon Serge Mordon de l'Inserm à Lille, cofondateur de la société, la technologie devrait évoluer et permettre d'utiliser des longueurs d'onde "décalées dans l'infrarouge" qui rendront le traitement indépendant de la mélanine. Une nouvelle génération du produit devrait donc être disponible pour tous les patients "d'ici 18 mois à deux ans".

Interrogés sur les nouvelles études à venir sur ce traitement, les auteurs ont estimé qu'en raison des premiers résultats positifs, même s'ils ont été obtenus sur un petit nombre de patients, il devenait déjà difficile d'envisager une étude randomisée avec un groupe contrôle non traité.

En revanche, différentes autres études sont envisagées, d'une part pour évaluer la possibilité de faire ce traitement dans les jours qui suivent l'intervention, puis à la

fois lors de l'intervention et quelques jours après, d'autre part pour évaluer le laser sur d'autres sites anatomiques. L'application sur le visage, notamment, n'a pas encore été évaluée.

Interrogé sur le développement international d'EkkyLite*, Alain Cornil a indiqué que la société était en discussion avec différents distributeurs européens. Pour les Etats-Unis, "nous montons un dossier pour la FDA (Food and Drug Administration)", de nouveaux essais cliniques seront nécessaires et une commercialisation est espérée pour 2010.



PARIS, 1er octobre 2008 (APM)

fb/eh/APM
redaction@apmnews.com

[Haut de page](#)